

Jusqu'à
400 euros
de remboursement* sur
les frais de notaire...
C'est génial !

Ok, mais ce n'était
pas la peine de pincer
si fort



DEP P11712 - Agence Miser Bing Bang - Illustrations Régis Fallier - Préservez notre environnement, recyclez ce document, après utilisation. Imprimé par PRT France (Verrières le Buisson) / IMPRIMERIE*



GROUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE
Crédit Social des Fonctionnaires, association / Créserfi, société de financement du CSF /
CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / Progetis, société de conseil
en gestion de patrimoine du CSF.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS ParisB 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **Crédit Foncier de France** (SA au capital de 1 331 400 718,80 € - siège social : 19 rue des Capucines 75001 Paris - RCS Paris 542 029 848 - immatriculée au Registre ORIAS en qualité de courtier sous le n° 07 023 327 (www.oriass.fr)) ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr)) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr)) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 009 641 917,50 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr)) ; **CIC** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.oriass.fr)). La liste complète des partenaires est consultable sur le.csf.fr.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle. Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Contrat d'assurance facultative n°9764 (décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Les offres d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par **PROGRETIS** - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans pouvoir recevoir aucun fonds : Carte N° T12994 délivrée par la Préfecture de Police de Paris, RCP - Police n° 780047 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir sans frais à tout moment auprès du CSF - Service Gestion : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 9.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR



**CRÉDIT SOCIAL
DES FONCTIONNAIRES**

Projet immobilier - CRÉSERFI

Jusqu'à

400€

remboursés*
sur vos frais de notaire

**OFFRE
EXCLUSIVE
CSF**



* Voir conditions à l'intérieur du dépliant

Et non, ils ne rêvent pas.
En souscrivant leur prêt immobilier par
l'intermédiaire de CRÉSERFI, jusqu'à

400€ leur seront remboursés*
sur les frais de notaire !



Jean

David et Lucie s'appuient sur l'expertise de Jean, conseiller CRÉSERFI



C'est super mais pouvons-nous bénéficier de cette offre ?

Oui puisque vous êtes adhérents du CSF et à jour de votre cotisation annuelle. Mais attention, il faut avoir déposé votre demande de prêt dans l'une de nos agences entre le 1^{er} décembre 2017 et le 28 février 2018. Si vous êtes éligibles, vous recevrez une confirmation vous indiquant les modalités de remboursement et les documents à nous renvoyer avant le 30 juin 2018.

Et pour nos amis qui ne sont pas adhérents au CSF ?

Si l'un des deux est un agent de service public, il leur suffit de devenir adhérent-cotisant. L'offre leur sera proposée si, comme vous, ils prennent le financement par notre intermédiaire pour une première acquisition d'une résidence principale dans l'ancien.

Qu'est-ce que cela veut dire « jusqu'à 400€ » ?

Concrètement, vous pouvez bénéficier d'un remboursement de 100€ pour un emprunt inférieur à 100 000€, 200€ pour un emprunt entre 100 000€ et 150 000€ 300€ pour un emprunt entre 150 001€ et 200 000€, 400€ pour un emprunt supérieur à 200 000€*.

A quel moment intervient le remboursement ?

Par virement bancaire, après la mise en place du prêt par le prêteur et le passage devant le notaire, sur présentation de l'acte de vente et des justificatifs demandés dûment complétés.



David
et Lucie

*Sous conditions et dans la limite de l'enveloppe allouée par le CSF de 50.000 € (soit entre un maximum de 500 dossiers à 100 € et un minimum de 125 à 400 €).

Comme David et Lucie, appuyez-vous sur l'expertise de votre conseiller CRÉSERFI.

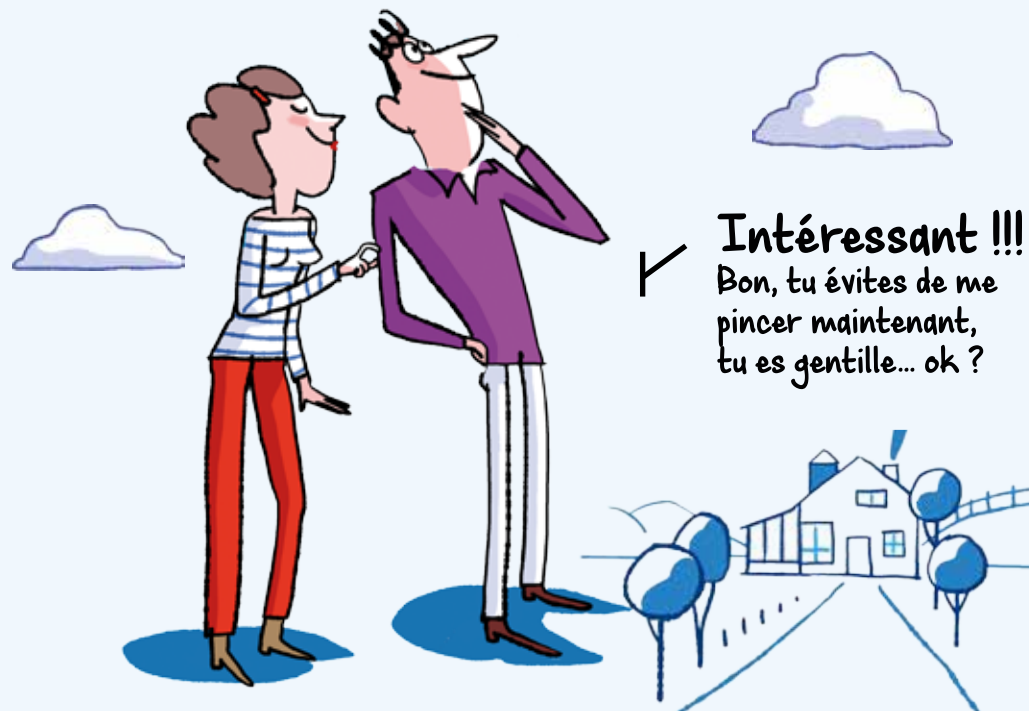
Grâce à un accompagnement personnalisé, votre conseiller Créserfi préparera le dossier le mieux adapté à votre situation. Il sera à vos côtés jusqu'à la réalisation de votre projet immobilier, quel qu'il soit !

Vous n'avez pas d'apport mais souhaitez acheter ?

Votre conseiller pourra vous proposer des solutions de crédits immobiliers pouvant financer 100% de votre achat immobilier. Il est même possible d'y inclure les frais d'agence et de notaire.

Vous vous y perdez dans le jargon bancaire ?

Votre conseiller le maîtrise ! Il fait pour vous le tour de ses partenaires bancaires pour vous proposer les taux fixes parmi les plus bas. Il sait aussi identifier les prêts aidés auxquels vous avez droit, et les applique à votre dossier.



Savez-vous qu'au moins 9 adhérents sur 10 qui contractent un prêt immobilier par l'intermédiaire de CRÉSERFI souscrivent également l'assurance emprunteur proposée ?**

Les points forts de CSF Assurance Emprunteurs :

1 LA TRANSPARENCE

Avec le contrat CSF Assurance emprunteurs, les cotisations sont connues à l'avance. Elles sont constantes et n'évoluent pas au fil des mois. **Pas de mauvaise surprise !**

2 LA SOLIDARITÉ

Que vous exerciez un métier à risques ou un sport extrême, cela ne change rien. **Vous êtes couvert sans payer de supplément.**

3 LA PROTECTION MAXIMALE

Le contrat CSF Assurance Emprunteurs assure le décès, l'invalidité, et l'incapacité temporaire de travail, même en cas de mi-temps thérapeutique.

** Etude CRÉSERFI sur les prêts financés par l'intermédiaire de CRÉSERFI entre 2015 et 2016. Offre d'assurance emprunteur soumise à conditions.